



LETTRE OUVERTE A MADAME CAROLE DELGA, PRÉSIDENTE DE LA RÉGION OCCITANIE

SRADDET : pour une concertation respectueuse du public

Madame la Présidente,

Nous venons de prendre connaissance de l'avis d'ouverture de la concertation publique sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée qui prendra fin le 30 juin. Vous laissez donc moins de 40 jours pour examiner les 3 documents disponibles sur le site de la Région, qui prétendent résumer ce qui va engager l'Occitanie et ses habitants jusqu'en 2040.

Cette concertation publique officielle est la dernière étape du processus d'élaboration du SRADDET. Nous déplorons qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une information suffisante du public et qu'elle soit à l'évidence précipitée et lancée très tardivement, puisqu'il est annoncé que ce schéma sera arrêté à l'automne prochain.

De plus, les documents qui sont communiqués appellent immédiatement des réserves, en raison du grand nombre d'approximations, voire de contradictions que révèle une première lecture. Le document intitulé « étude environnementale » notamment, n'est qu'un document d'étape peu avancé, qui ne peut faire l'objet d'un quelconque avis en l'état.

Enfin, le choix de l'Internet pour cette concertation la rend inaccessible à un grand nombre de personnes - la fracture numérique persiste toujours en 2019 - alors qu'il s'agit d'un schéma qui pèsera pendant vingt ans, à tous les niveaux à travers les différents documents locaux d'aménagement et d'urbanisme (PCAET, SCOT, PLU-PLUI, Chartes des PNR), sur la vie quotidienne des habitants de la région.

Nous regrettons de constater que cette concertation, à l'instar de celles organisées actuellement par le gouvernement, ne réunit pas les conditions pour permettre aux citoyens de participer effectivement à l'élaboration des décisions en matière environnementale comme le prévoient la convention européenne d'Aarhus et, en droit constitutionnel français, la Charte de l'Environnement de 2005.

Nous vous demandons en conséquence : quelles solutions prévoyez-vous d'apporter pour rétablir l'esprit et la lettre d'une concertation publique sincère et constructive ?

Recevez, Madame la Présidente, l'expression de nos respectueux sentiments.

Pour le collectif TNE – Occitanie Environnement  
Dominique Boury  
[contact@toutesnosenergies.fr](mailto:contact@toutesnosenergies.fr)  
06 63 68 22 86